

Date de création : 08-11-2017

Date de mise à jour : 27-10-2021

Informations et posologie

Espèces cibles



Espèce cible complément

Volailles, bovins, ovins et porcins.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles

Chez les volailles, traitement des infestations par les parasites suivants :

Ascaridia spp.

Hétérakis spp.

Capilaria spp.

Amidostomum anseris (oie).

Chez les bovins et les ovins, traitement des infestations par les parasites suivants :

- nématodes gastro-intestinaux :

Trichostrongylus spp.

Cooperia spp.

Ostertagia ostertagi (sauf larves inhibées)

Haemonchus spp.

Nematodirus spp.

Bunostomum spp.

Œsophagostomum spp.

Chabertia ovina (mouton)

- strongles pulmonaires :

Dictyocaulus viviparus

Chez les porcins, traitement des infestations par les parasites suivants :

- nématodes gastro-intestinaux :

Ascaris suum

Strongyloïdes ransomi

Œsophagostomum spp.

- strongles pulmonaires :

Metastrongylus spp.

Administration

Voie d'administration



Voie d'administration complément

Voie orale.

Posologie

La quantité d'eau de boisson médicamenteuse consommée par les volailles dépend de leur état physiologique et clinique. Afin d'obtenir la posologie recommandée, la concentration en lévamisole doit être ajustée en conséquence.

Chez les volailles

20 mg de lévamisole par kg de poids vif, soit environ 15 ml de solution par litre d'eau de boisson.

Chez les bovins et les ovins

7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique, sans dépasser la dose totale par animal de 3,75 g chez les bovins et 0,375 g chez les ovins, soit 0,5 ml de solution par kg de poids vif sans dépasser la dose de 250 ml chez les bovins et de 25 ml chez les ovins.

Chez les porcins

7,5 mg de lévamisole par kg de poids vif, en administration unique, sans dépasser la dose totale par animal de 0,75 g, soit 0,5 ml de solution par kg sans dépasser la dose de 50 ml par animal.

Utiliser un pistolet doseur propre et correctement étalonné.

Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires

Un mL de produit contient:

- Substance active :

Lévamisole (sf de chlorhydrate) 15,0 mg

- Excipients :

Parahydroxybenzoate de méthyle (E 218) 0,5 mg

Métabisulfite de sodium (E 222) 0,5 mg

Excipient QSP 1 mL

Principes actifs / Molécule

Lévamisole, Parahydroxybenzoate de méthyle, Métabisulfite de sodium

Forme pharmaceutique

Solution

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance

Liste II.

À ne délivrer que sur ordonnance devant être conservée pendant au moins 5 ans.

Accessible aux groupement agréés pour la production bovine, ovine, caprine et avicole.

Usage vétérinaire.

Temps d'attente

Toutes cibles :

Viande et abats : 3 jours.

Lait : en l'absence d'un temps d'attente pour le lait, ne pas utiliser chez les femelles productrices de lait de consommation, en lactation ou en période de tarissement ni chez les futures productrices de lait de consommation dans les 2 mois qui précèdent la mise-bas.

Œufs : en l'absence de temps d'attente pour les œufs, ne pas utiliser chez les espèces productrices d'œufs de consommation, 4 semaines avant le démarrage de la ponte et pendant celle-ci.

Propriétés

Propriétés pharmacodynamiques

Le lévamisole est un nématodicide de la famille des imidazothiazoles, il correspond à la forme lévogyre du tétramisole.

Du fait de son mode d'action cholinomimétique par fixation sur les récepteurs de l'acétylcholine, il agit au niveau des ganglions nerveux du nématode entraînant ainsi une paralysie à l'origine de la mort du parasite. Le lévamisole n'a pas d'activité ovicide.

Propriétés pharmacocinétiques

Après administration orale, la résorption digestive du lévamisole est rapide, le pic de concentration plasmatique est atteint en 2 à 4 heures.

Il subit une métabolisation importante au niveau hépatique et est éliminé rapidement et majoritairement par voie urinaire sous forme de métabolites.

Mise en garde

Contres-indications et mise en garde

Contre-indications

Ne pas utiliser dans le cas où l'on suspecte une résistance au lévamisole.

Mises en gardes particulières à chaque espèce cible

Toutes cibles :

Ne pas utiliser chez les femelles laitières (voir la rubrique "Temps d'attente").

Ne pas utiliser chez les volailles pondeuses (voir la rubrique "Temps d'attente").

Effets indésirables (fréquence et gravité)

Dans certains cas, possibilité de ptialisme, diarrhée, agitation, trémulation.

Précautions d'emploi

Précautions particulières d'emploi chez les animaux

Le poids des animaux doit être évalué aussi précisément que possible avant de calculer la dose.

Des résistances peuvent se développer lors d'une utilisation fréquente et répétée du médicament.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux

Éviter tout contact direct avec la peau. Bien se laver les mains après utilisation.

Le port de vêtements de protection adéquats, notamment de gants en caoutchouc imperméables, s'impose lors de l'utilisation du médicament.

En cas d'ingestion accidentelle, consulter immédiatement un médecin.

Autres précautions

Aucune.

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte

Aucun effet tératogène n'a été observé avec le lévamisole chez l'animal de laboratoire (souris, rat et lapin).

Aucun effet tératogène ou embryotoxique n'a été rapporté chez les bovins, les ovins et les porcins.

La spécialité peut être utilisée chez les femelles pendant la gestation et l'allaitement.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes)

En cas de surdosage, les signes observés sont ceux résultant d'une stimulation du système nerveux parasympathique : hypersalivation, vomissements, diarrhée, polypnée et ataxie, tremblements, convulsions.

Les antidotes de choix sont l'atropine ou le glycopyrrolate.

Précautions pharmacologiques

Interactions médicamenteuses et autres

L'association du produit avec un agent anticholinestérasique, tels que les antiparasitaires externes organophosphorés doit être évitée.

Incompatibilités

Non connues.

Conservation

Durée de conservation

2 ans.

Précautions particulières de conservation selon pertinence

Aucune.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Présentation

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant

VIRBAC

1^{ère} avenue 2065 m LID

06516 Carros - France

Classification ATC Vet

- QP52AE01

Laboratoire



VIRBAC France
Espace Azur Mercantour
3^e rue LID
06510 CARROS
<http://fr.virbac.com>

Numéro d'autorisation de mise sur le marché

FR/V/6693705 6/1992

Date de première autorisation

1992-07-07

Présentation et quantité

CAPIZOL[®] Boîte de 1 flacon de 250 mL

Code GTIN : 03597132203074

CAPIZOL[®] Boîte de 1 flacon de 100 mL

Code GTIN : 03597132203067

CAPIZOL[®] Flacon de 1 litre

Code GTIN : 03597132203050